



COLLOQUE

Organisé par le **M**ouvement politique d'éducation **p**opulaire (**M'PEP**)

« 60e anniversaire de la Charte de La Havane : Un outil contre le libre-échange et pour la coopération internationale »

PROGRAMME

Le samedi 11 octobre 2008

**A l'Assemblée nationale
126, rue de l'Université – Paris 7e**

Sous la présidence de Jacques Dessallangre, député de l'Aisne

Au moment de l'aggravation de la crise financière de 2008, le besoin de reprise en main des grands flux financiers, monétaires et commerciaux mondiaux apparaît comme une urgence. Beaucoup souhaitent un « nouveau Bretton Woods », en référence aux accords internationaux signés en 1944 et qui ont donné naissance, sur une base politique progressiste, à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et qui devait aussi accoucher de l'Organisation internationale du commerce (OIC).

Précisément, c'est dans la foulée des accords de Bretton Woods et dans le cadre des Nations unies que la Charte de La Havane était signée en 1948 par 53 pays. Alors qu'elle devait fonder l'Organisation internationale du commerce, le Sénat américain refusait de ratifier le texte. C'est donc le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui entrait en vigueur, donnant naissance en 1995 à la tristement célèbre Organisation mondiale du commerce (OMC). Pourtant, la Charte de La Havane contient un ensemble de principes et de procédures susceptibles d'assurer un développement raisonnable du commerce international, tout en le sortant du libre-échange. En exhumant ce texte, le Mouvement politique d'éducation populaire (M'PEP) souhaite faire œuvre d'éducation populaire : diffuser son contenu et lancer le débat sur son actualité. Car rien ne semble plus urgent, aujourd'hui, que de mettre fin au libre-échange – qu'il s'agisse des capitaux, des marchandises ou des services - pour le remplacer par une coopération internationale mutuellement avantageuse.

Intervenants :

- Mireille Azzoug :** *directrice de l'Institut d'études européennes de l'Université de Paris 8.*
Bernard Cassen : *professeur émérite à l'Université de Paris 8, secrétaire général de Mémoire des luttes.*
Jacques Généreux : *professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.*
Jean-Luc Gréau : *ancien cadre du Conseil national du patronat français (CNPF) puis du Mouvement des entreprises de France (MEDEF), économiste indépendant, dernier ouvrage publié La Trahison des économistes, Gallimard, 2008.*
Liem Hoang-Ngoc : *maître de conférences à l'Université de Paris 1.*
Jacques Nikonoff : *porte parole du Mouvement politique d'éducation populaire.*
Emmanuel Todd : *historien et démographe.*

DEROULEMENT

09h00-09h15

Accueil

09h15-10h00

Libre-échange et protectionnisme : de quoi parle-t-on ?

Par Jean-Luc Gréau

Il a semblé nécessaire, au début de ce colloque, de rappeler les différentes définitions du libre-échange et du protectionnisme, afin d'éliminer d'emblée les quiproquos : autant savoir de quoi l'on parle. Seront également rappelées les différentes phases historiques qui ont vu alterner, ces deux derniers siècles, des phases libre-échangistes et protectionnistes : leurs causes et leurs conséquences. La période actuelle justifie-t-elle une nouvelle séquence protectionniste ?

Après l'exposé de l'intervenant, un court échange aura lieu avec la salle.

10h00-10h45

Les obstacles idéologiques à une séquence protectionniste.

Par Emmanuel Todd :

Le protectionnisme n'a pas bonne presse. Mais le libre-échangisme actuel est-il viable ? Peut-il se poursuivre ainsi indéfiniment ? Comment résoudre ce véritable dilemme entre la nécessité légitime de se protéger, et celle, tout aussi légitime, de la coopération internationale ?

Après l'exposé de l'intervenant, un court échange aura lieu avec la salle.

10h45-11h30

L'ALBA (Alternative bolivarienne pour les peuples de notre Amérique) : une expérience alternative au libre-échange.

Par Bernard Cassen

Allant plus loin que les autres instruments d'intégration de l'Amérique centrale et du Sud et de la zone caraïbe (Mercosur, Communauté andine des nations, Caricom, UNASUR, Banque du Sud, Petrocaribe, etc.), l'ALBA vise à impulser entre ses Etats membres des flux économiques et commerciaux fondés non pas sur la concurrence et le libre-échange, mais sur la solidarité et la complémentarité. Elle se présente comme une alternative au projet, désormais enterré, de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA, ALCA en espagnol), lancé par les Etats-Unis pour, comme l'a dit en son temps le secrétaire d'Etat Colin Powell, « garantir aux entreprises américaines le contrôle d'un territoire allant de l'Arctique à l'Antarctique et son libre accès, sans aucun obstacle, à nos produits ». Elle rassemble les pays suivants : Bolivie, Cuba, Dominique, Honduras, Nicaragua et Venezuela.

Après l'exposé de l'intervenant, un court échange aura lieu avec la salle.

DEROULEMENT suite

11h30-12h15**La Charte de La Havane : origine, contenu, raisons de son échec.****Par Jacques Nikonoff**

Totalement passée sous silence aujourd'hui, cette charte offre pourtant une alternative idéologique, politique et juridique crédible au libre-échange débridé de ces trente dernières années.

Après l'exposé de l'intervenant, un court échange aura lieu avec la salle.

12h15-14h00**Déjeuner libre dans le quartier.**

14h00-16h30**Table ronde : la Charte de La Havane est-elle encore d'actualité ?****Animation : par Mireille Azzoug****Avec : Jacques Généreux, Jean-Luc Gréau, Liem Hoang-Ngoc, Jacques Nikonoff, Emmanuel Todd.**

Les participants, qui partagent de nombreux points communs sur la critique du libre-échange, se distinguent néanmoins sur les alternatives à lui opposer. Le but de cette table ronde sera de tenter de rapprocher les points de vue.

A partir d'un exposé introductif de 5 minutes, chaque intervenant disposera à nouveau de 5 minutes pour répondre aux exposés des autres intervenants. La parole sera ensuite donnée à la salle pour un échange avec les intervenants.

16h30-17h00**Conclusions****Par Jacques Nikonoff**

Les analyses et propositions du M'PEP seront rappelées, éclairées par le contenu des débats.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Je m'inscris au Colloque sur le 60e anniversaire de la Charte de La Havane qui se tiendra le samedi 11 octobre à l'Assemblée nationale (pour accéder à l'Assemblée nationale, l'inscription est obligatoire).

- Je verse cinq euros (5) pour les frais d'organisation (à l'ordre du M'PEP)

Le bulletin et le chèque sont à retourner à l'adresse suivante
M'PEP - 14, rue André Chénier – 91300 Massy

Prénom

.....

Nom

.....

Adresse

.....

Ville

.....

Code postal

.....

Adresse électronique

.....

ATTENTION !

La salle ne contenant que 200 places, seules les premières inscriptions pourront être prises en compte.
